



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

La loi d'orientation définitivement votée : le compte n'y est pas !

La loi d'orientation a été définitivement adoptée ce mardi 25 juin 2013.

La CGT Éduc'action prend acte de ce vote, mais cette loi est loin de répondre à ses revendications.

Elle ne revient pas réellement sur le fond de certaines réformes : Socle commun confirmé, réformes du bac pro trois ans et du lycée non remises en cause, recrutement des enseignants niveau Master 1 accompagné d'une baisse de salaire pour les stagiaires, et imposition du Master 2 pour la titularisation... comme avant ! Un changement très relatif...

Sur la question de la régionalisation de la voie professionnelle, la Région sera le principal maître d'œuvre de la carte des formations même si le Recteur devra donner son accord.

Certes, cette loi acte la création des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Cependant, nous avons de grandes craintes sur ce que cela donnera sur le terrain, notamment sur les conditions de mise en place de la formation des enseignants.

La CGT Éduc'action a pris contact avec d'autres organisations syndicales pour discuter d'une mobilisation dès la rentrée 2013 afin d'obtenir une véritable amélioration du Service public d'Éducation.

Montreuil, le 27 juin 2013